

Carrière Lafarge

Comité de suivi du 8 décembre 2021

FNE13 a demandé à La Parole aux Citoyens de représenter la fédération au comité de suivi de la carrière Lafarge à Mallemort.

Participants

Lafarge : M. Briki (directeur d'exploitation), A. Villemagne (responsable environnement)

Mairie de Mallemort : H. Gente, M. Agier, C. Brondolin, V. Daval

CEN-PACA : William Travers

DREAL : P. Marovelli

SMAVD : V. Saquet Gouville

FNE13/ La Parole aux Citoyens : Thierry Platon

Riverains : Mrs Dany, Durand, Chabert

Activité Lafarge 2020 et 2021

Le site emploie 11 permanents : 5 en équipe du matin, 5 en équipe du soir, et 1 en journée pour l'arrosage. Aucun accident en 2021.

En 2020 la production a été de **334916 tonnes**. La production 2021 s'élève à **325000 tonnes** au 30 novembre. La prévision 2022 est de 350000 tonnes.

Nota important : LPAC souhaite connaître le cumul extrait depuis le début d'exploitation.

Lors de l'enquête publique en 2012, il a été affirmé aux riverains que l'exploitation ne durerait que 15 ans (+ 2 ans de réhabilitation du site), soit une fin d'exploitation en 2027.

L'arrêté d'exploitation de 2012 autorise une production annuelle de **450000 tonnes** pour un volume cumulé maximum de **5975000 tonnes**. Au rythme actuel d'extraction ce volume ne pourra pas être totalement exploité d'ici 2027.

Question : Est-ce que Lafarge envisage une demande de prolongation de l'exploitation ?

Réponse de Lafarge : c'est une question qui se posera...

Une nouvelle zone a été décapée. La plantation d'une haie de cyprès en bordure de cette zone est prévue prochainement. Mme Agier propose d'aménager une haie multi-variétale moins allergisante que les cyprès et plus favorable à la biodiversité. Le CEN-PACA et le SMAVD proposent d'échanger sur la composition de cette haie.

Suivi environnemental

Bruit : les mesures de bruit autour de la zone sont inférieures aux préconisations. Les riverains présents en réunion ne font pas de remarque et ne se plaignent pas du bruit.

Nappe phréatique : les courbes présentées montrent l'évolution des piézomètres sur les 3 dernières années. Elles ne font pas apparaître d'anomalie particulière.

Toutefois la visibilité sur l'ensemble des données depuis le début de l'exploitation serait nécessaire pour tirer une conclusion pertinente sur l'évolution de la nappe phréatique...

Un dépassement ponctuel sur les matières en suspension a été constaté sur un des points de mesure (déshuileur). Il s'agit du non-respect d'une consigne par un intérimaire. Le déshuileur a été curé et les consignes rappelées.

Poussières : Le graphique présenté montre une augmentation continue du taux de poussière entre 2018 et 2020. Le taux atteint 300 à 360mg/m²/jour pour une limite fixée à 500mg par l'arrêté d'autorisation d'exploitation.

La DREAL indique qu'à compter du 1^{er} janvier 2022, un nouvel arrêté en date du 26 mars 2021 fixe la limite à 350mg/m² /jour conformément aux directives européennes. Il convient donc de prendre des mesures pour stopper l'augmentation observée ces dernières années.

Présentation suivi CEN-PACA

Conformément à l'arrêté d'exploitation, une convention a été passée avec le CEN-PACA pour assurer le suivi écologique de la carrière et notamment le suivi naturaliste d'une parcelle non exploitée sur laquelle diverses espèces à enjeu ont été identifiées.

Orchidées : Orchis à odeur de vanille, Ophrys de Provence, Ophrys tardif du Vaucluse

Papillon : La Diane (plante hôte : Aristoloche à feuille ronde),...

Insectes : Mononychus punctumalbum,...

Reptiles : Couleuvre de Montpellier, orvet, lézard vert, lézard de muraille

Castors : des troncs rongés/coupés et des réfectories sont observés sur la rive sud du plan d'eau.

La société Lafarge et le CEN-PACA prévoient d'établir ensemble un plan de réhabilitation de la carrière.

Le SMAVD regrette que, contrairement à ce qui a été fait à Cavaillon, la réhabilitation du premier plan d'eau n'ait pas vraiment pris en compte l'amélioration de la biodiversité faune/flore. .

Trois orientations sont évoquées : espace naturel, espace de loisir, parc solaire flottant (le SMAVD indique avoir engagé une réflexion sur ce dernier point). A terme il y aura 3 plans d'eau, toutes ces options pourraient être possibles.

Le SMAVD et La Parole aux Citoyens souhaitent être associés aux réflexions à venir sur la réhabilitation.

Questions diverses

Dépôts sauvages de déchets

Les dépôts sauvages de déchets restent un problème autour de la carrière.

L. Chabert propose la mise en place de piège photo sur les sites régulièrement impactés.

Le SMAVD est confronté à ce problème tout le long de la Durance. Un garde assermenté du SMAVD peut dresser des PV et un second garde va être recruté ; une réflexion est en cours sur les pièges photos.

Renforcement de la digue

L. Chabert souhaite connaître le planning des travaux de renforcement de la digue.

M. Briki répond que des travaux de déboisement et de préparation sont prévus début 2022.

La réalisation proprement dite du renforcement nécessite l'instruction et l'obtention d'autorisations réglementaires. Les travaux pourront avoir lieu en 2023-2024. La future voie verte en direction de Sénas passera au sommet de cette digue.

Chasseurs

L'incivisme de certains chasseurs pose problème : intrusion dans le périmètre de la carrière, tirs et impacts sur les containers et panneaux, risques pour les salariés, menaces au gardien...

Le SMAVD constate les mêmes problèmes sur d'autres sites.

La commune propose d'organiser une rencontre Lafarge/ SMAVD/chasseurs pour rappeler les règles et apaiser la situation.

Hors réunion

Le principe d'une rencontre avec l'association La Parole aux Citoyens a été convenu avec M. Briki. Objectif : approfondir les éléments de suivi environnemental et évoquer les orientations pour la réhabilitation de la carrière.